



PLAN DE GESTION  
QUANTITATIVE DE LA  
RESSOURCE EN EAU DU BASSIN  
VERSANT DU SEGRE

Plan Local d'Actions – Sègre-Err –  
Septembre 2019

Comité Rivière du Sègre

---



## Table des matières

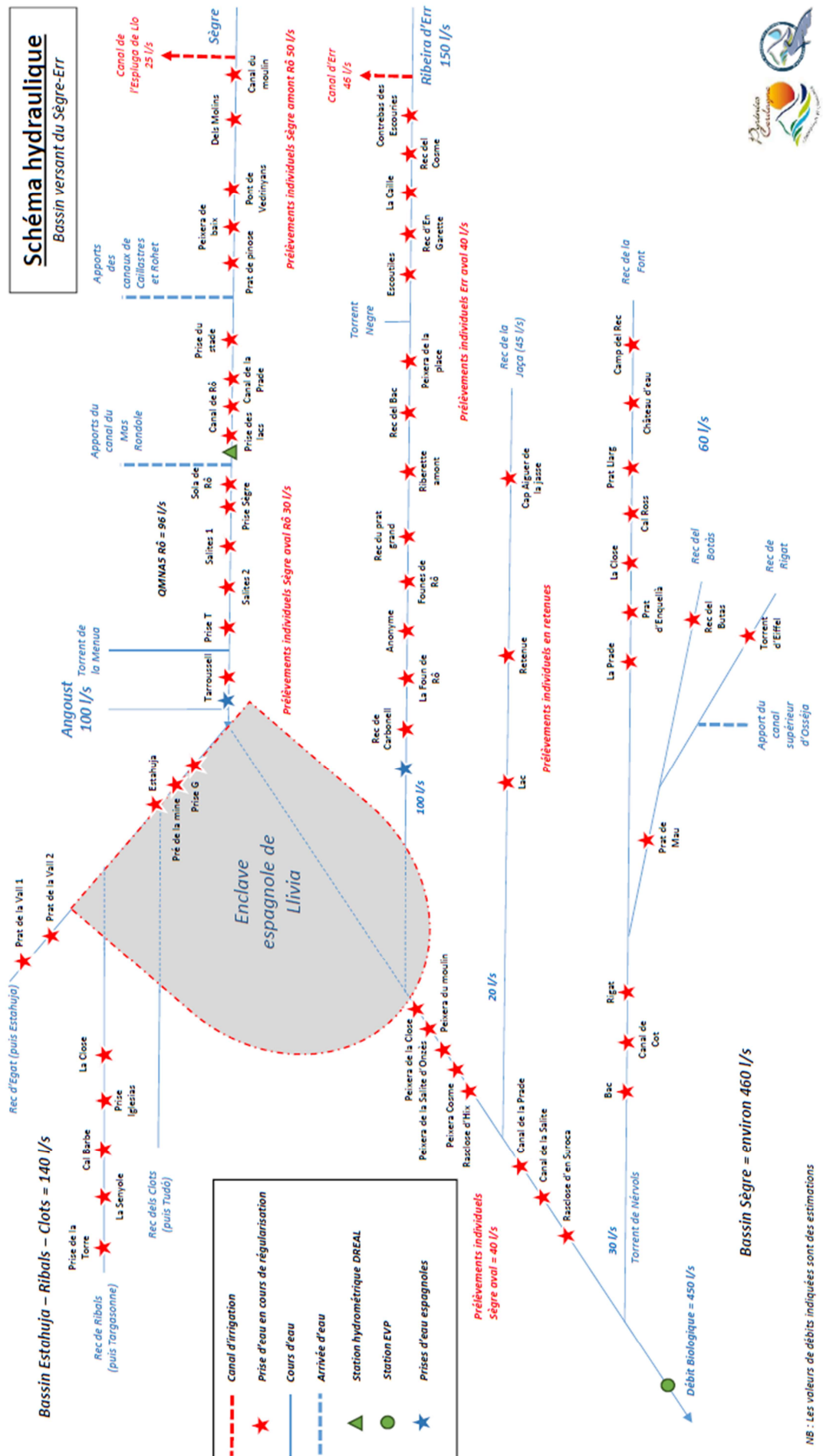
<b>1. DESCRIPTION DU DOCUMENT .....</b>	<b>3</b>
<b>2. SCHEMA HYDRAULIQUE.....</b>	<b>4</b>
<b>3. NOTICE EXPLICATIVE.....</b>	<b>5</b>
<b>4. PROGRAMME D’ACTIONS A ECHEANCE 2021 .....</b>	<b>7</b>
4.1. Coopération transfrontalière .....	7
4.1.1 Action SEG-1.1 : Régularisation des prises espagnoles en territoire français .....	7
4.2 Amélioration de la connaissance .....	7
4.2.1 Action SEG-2.1 : Corrélacion des stations hydrométriques de Rô et de Puigcerdà ..	7
4.2.2 Action SEG-2.2 : Campagnes de jaugeage - Err aval, Estahuja, Torrent de Lluç, Torrent de Nêrvols, prises individuelles.....	7
4.2.3 Action SEG-2.3 : Installation de sondes limnimétriques – Err aval, Estahuja, Sègre aval direct Llivia, point nodal S3.....	8
4.3 Structuration des irrigants.....	8
4.3.1 Action SEG-3.1 : Création d'une structure pour les prises individuelles sur l'Err aval	8
Création d'une structure pour les prises individuelles sur le Sègre amont.....	9
Réflexion à une structure collective pour le bassin de l'Estahuja et Sègre aval .....	9
4.4 Mesures de gestion .....	10
4.4.1 Action SEG-4.1 : Mise en place d'un protocole de gestion sur l'Err aval .....	10
4.4.2 Action SEG-4.2 : Mise en place d'un protocole de gestion sur le Sègre amont.....	10
4.5 Actions d'économies d'eau .....	11
4.5.1 Action SEG-5.1 : Installation d'ouvrages de régulation des prises d'eau – Err aval et Sègre amont.....	11
4.5.2 Action SEG-5.2 : Travaux d'économies d'eau sur le canal d'Err .....	11
4.5.3 Action SEG-5.3 : Travaux d'économies d'eau sur le canal de l'Espluga de Llo.....	11
4.5.4 Action SEG-5.4 : Optimisation des réseaux d'eau potable .....	12
<b>5. CALENDRIER PREVISIONNEL.....</b>	<b>14</b>
<b>6. DEBITS PROJETES 2021 .....</b>	<b>15</b>
<b>7. SCHEMA HYDRAULIQUE OPTIMUM .....</b>	<b>16</b>

# 1. Description du document

Le Plan Local d'Actions (PLA) est un document annexe au document de référence PGRE Sègre, focalisé sur un des cinq sous-bassins composant le bassin versant du Sègre. On retrouve dans ce document :

- Un schéma hydraulique du sous-bassin en fonction des connaissances actuelles
- Une notice explicative du contexte et de la situation du sous-bassin
- Le programme d'actions décliné en fiches-actions
- Le calendrier prévisionnel de mise en place des actions
- Le Débit d'Objectif d'Etiage
- Un schéma hydraulique du sous-bassin optimum commenté

# 2. Schéma hydraulique



NB : Les valeurs de débits indiquées sont des estimations

### 3. Notice explicative

#### **Données existantes :**

Le sous-bassin du Sègre-Err possède une station hydrométrique installée à l'amont, à Rô, sur la commune de Saillagouse. Cette station est le point de référence du bassin versant du Sègre dans l'arrêté cadre sécheresse des Pyrénées-Orientales signé le 30 mai 2018.

Une station hydrométrique est installée sur le Sègre sur la commune de Puigcerdà. Ce point n'est cependant pas représentatif de l'état du Sègre à la frontière franco-espagnole puisque un affluent important, le Rahur, vient se jeter dans le Sègre entre ces deux lieux, ainsi que des retours diffus du canal de Puigcerdà. De plus, un prélèvement est effectué à l'aval direct de la frontière.

L'ASA du canal d'Err possède une échelle limnimétrique pour l'évaluation des volumes prélevés dans la Riberette d'Err. L'ASL du canal de l'Espluga de Llo n'a pas d'échelle limnimétrique au vu de la difficulté d'accès, mais réalise des jaugeages ponctuels afin d'estimer les prélèvements (cf. compte-rendu de la visite de l'Agence de l'eau RMC à Llo le 20/10/2016).

#### **Données manquantes :**

Le sous-bassin du Sègre-Err manque de données en ce qui concerne les apports des principaux affluents : Angoust, Estahuja, Riberette d'Err, et de deux torrents, le torrent de Lluç et le torrent de Nérvol.

Présentant peu de prises d'eau structurées en ASA, les prélèvements effectués sur le Sègre et la grande majorité des affluents sus-nommés ne sont pas quantifiés.

De nombreux transferts inter-bassins via des canaux d'arrosage ont pour exutoire le Sègre ou ses affluents directs. Ces transferts ne sont pas quantifiés mais sembleraient pouvoir être conséquents (canaux de Rondole et Rohet, Caillastres, Estavar-Bajande, Plandail, canal supérieur d'Osséja etc.)

#### **Etat des lieux :**

Le sous-bassin Sègre-Err, de par sa position d'exutoire de nombreux torrents, cours d'eau, mais aussi canaux d'arrosage, est un bassin à l'équilibre, comme notifié par le préfet des Pyrénées-Orientales en 2014. Le Sègre amont et la Riberette d'Err sont les cours d'eau où les prises d'eau pour l'irrigation sont les plus nombreuses.

Le Sègre, la Riberette d'Err, l'Estahuja et le rec de Ribals sont des cours d'eau transfrontaliers qui transitent par l'enclave de Llivia. Cette particularité est importante au vu de l'impossibilité de réguler la ressource en eau sur le territoire espagnol. L'aval du Sègre, et donc le point nodal S3, sont dépendants de la gestion de l'eau espagnole. Il existe certaines prises d'eau arrosant des parcelles espagnoles situées en territoire français, prises d'eau non inscrites dans le processus de régularisation en cours. Le cas de ces prises d'eau doit être tranché.

Des volontés d'avancer ont émergé sur le sous-bassin, notamment sur la Riberette d'Err (ASA du canal d'Err) et sur l'amont du Sègre (ASA du canal d'Estavar-Bajande), volontés

qu'il est important de soutenir et d'encourager afin qu'elles puissent faire boule-de-neige sur l'ensemble du sous-bassin.

### **Solutions proposées :**

Au vu de l'état des lieux du sous-bassin, les actions portées sur le sous-bassin du Sègre-Err dans le cadre du PGRE devront répondre aux thématiques suivantes :

- Améliorer la connaissance hydrologique sur le Sègre à l'aval de l'enclave de Llivia et de l'apport des affluents. Le débit prélevé par les prises d'eau doit être plus précisément estimé.
- Structurer et réhabiliter les prises d'eau sur le Sègre amont, la Riberette d'Err afin de maîtriser les flux sur ces deux cours d'eau influents.

Concernant l'évaluation des économies d'eau liées aux travaux sur les réseaux d'eau potable, celle-ci s'est réalisée à partir des volumes facturés et des objectifs Grenelle II pour chaque intercommunalité ou DSP :

<b>- SYNDICAT OU DSP</b>	<b>VOLUME FACTURE EN M3</b>	<b>AUGMENTATION RENDEMENT 2019-2021</b>	<b>ECONOMIES D EAU EN M3/AN</b>	<b>ECONOMIES D EAU EN L/S</b>
CAROL	237 868	2%	1586	0,1
SEGRE	545 288	17%	30900	2,0
SOLANE	188 478	6%	3770	0,2
VANERA	648 829	5%	9732	0,6
EGAT	22 189	3%	222	0,0
SAINTE LEOCADIE	55 084	0%	0	0,0
TARGASONNE	23 965	0%	0	0,0

## 4. Programme d'actions à échéance 2021

### 4.1. Coopération transfrontalière

#### 4.1.1 Action SEG-1.1 : Régularisation des prises espagnoles en territoire français

<b>Intitulé de l'action</b>	Régularisation des prises d'eau espagnoles
<b>Code</b>	SEG-1.1
<b>Maître d'ouvrage</b>	Gestionnaires des ouvrages
<b>Mode de réalisation</b>	Régie
<b>Coûts estimatifs d'investissement (HT)</b>	
<b>Acteurs/Partenaires</b>	Services de l'Etat
<b>Etude de référence ou associée</b>	
<b>Financeurs potentiels</b>	
<b>Indicateurs livrables</b>	Courrier de confirmation de l'inscription des prises d'eau dans une démarche de régularisation
<b>Economies d'eau réalisables</b>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	

### 4.2 Amélioration de la connaissance

#### 4.2.1 Action SEG-2.1 : Corrélation des stations hydrométriques de Rô et de Puigcerdà

<b>Intitulé de l'action</b>	Travail de corrélation des stations hydrométriques de Rô et de Puigcerdà
<b>Code</b>	SEG-2.1
<b>Maître d'ouvrage</b>	Comité Rivière du Sègre
<b>Mode de réalisation</b>	Régie
<b>Coûts estimatifs d'investissement (HT)</b>	
<b>Acteurs/Partenaires</b>	Comité Rivière du Sègre
<b>Etude de référence ou associée</b>	Données hydrométriques DREAL et CHE
<b>Financeurs potentiels</b>	
<b>Indicateurs livrables</b>	Note technique
<b>Economies d'eau réalisables</b>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2019-20-21 = Récupération des données DREAL et CHE 2021 = Note technique de compte-rendu

#### 4.2.2 Action SEG-2.2 : Campagnes de jaugeage - Err aval, Estahuja, Torrent de Lluç, Torrent de Nérvol, prises individuelles

<b>Intitulé de l'action</b>	Campagnes de jaugeage - Err aval, Estahuja, Torrent de Lluç, Torrent de Nérvol, prises individuelles
<b>Code</b>	SEG-2.2
<b>Maître d'ouvrage</b>	Comité Rivière du Sègre
<b>Mode de réalisation</b>	Régie
<b>Coûts estimatifs d'investissement (HT)</b>	1 140 €

<b>Acteurs/Partenaires</b>	Comité Rivière du Sègre, gestionnaires de prises d'eau
<b>Etude de référence ou associée</b>	EVP 2012, étude ABR Vanéra 2019
<b>Financeurs potentiels</b>	AERMC
<b>Indicateurs livrables</b>	Base de données jaugeages (xls, shp)
<b>Economies d'eau réalisables</b>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2019 : Localisation des sites à mesurer 2019-20-21 : Campagnes de jaugeage

4.2.3 Action SEG-2.3 : Installation de sondes limnimétriques – Err aval, Estahuja, Sègre aval direct Llivia, point nodal S3

<b>Intitulé de l'action</b>	Sondes limnimétriques – Err aval, Estahuja, Sègre aval direct Llivia, point nodal S3
<b>Code</b>	SEG-2.3
<b>Maître d'ouvrage</b>	Comité Rivière du Sègre
<b>Mode de réalisation</b>	Régie
<b>Coûts estimatifs d'investissement (HT)</b>	2 000 €
<b>Acteurs/Partenaires</b>	Comité Rivière du Sègre, AAPPMA
<b>Etude de référence ou associée</b>	EVP 2012, étude ABR Vanéra 2019
<b>Financeurs potentiels</b>	AERMC, CR Occitanie, CD66
<b>Indicateurs livrables</b>	Base de données mesures (xls)
<b>Economies d'eau réalisables</b>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2019 : Campagne de jaugeages et localisation des sites 2020 : Implantation des sondes et courbes de tarage 2021 : Suivi des sondes

4.3 Structuration des irrigants

4.3.1 Action SEG-3.1 : Création d'une structure pour les prises individuelles sur l'Err aval

<b>Intitulé de l'action</b>	Création d'une structure pour les prises individuelles sur l'Err aval
<b>Code</b>	SEG-3.1
<b>Maître d'ouvrage</b>	Chambre d'agriculture
<b>Mode de réalisation</b>	Régie
<b>Coûts estimatifs d'investissement (HT)</b>	
<b>Acteurs/Partenaires</b>	Chambre d'agriculture, Comité Rivière du Sègre, gestionnaires de canaux
<b>Etude de référence ou associée</b>	Etude sur la structuration des irrigants en Cerdagne 2012
<b>Financeurs potentiels</b>	
<b>Indicateurs livrables</b>	Arrêté préfectoral de création de la structure ou dépôt de statuts



<b>Economies d'eau réalisables</b>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2019 : Approche des préleveurs et mise en perspective des enquêtes terrain et de l'étude 2012 2020-21 : Mise en place de la structure

4.3.2 Action SEG-3.2 : Création d'une structure pour les prises individuelles sur le Sègre amont

<b>Intitulé de l'action</b>	Création d'une structure pour les prises individuelles sur le Sègre amont
<b>Code</b>	SEG-3.2
<b>Maître d'ouvrage</b>	Chambre d'agriculture
<b>Mode de réalisation</b>	Régie
<b>Coûts estimatifs d'investissement (HT)</b>	
<b>Acteurs/Partenaires</b>	Chambre d'agriculture, Comité Rivière du Sègre, gestionnaires de canaux
<b>Etude de référence ou associée</b>	Etude sur la structuration des irrigants en Cerdagne 2012
<b>Financeurs potentiels</b>	
<b>Indicateurs livrables</b>	Arrêté préfectoral de création de la structure ou dépôt de statuts
<b>Economies d'eau réalisables</b>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2019 : Approche des préleveurs et mise en perspective des enquêtes terrain et de l'étude 2012 2020-21 : Mise en place de la structure

4.3.3 Action SEG-3.3 : Réflexion à une structure collective pour le bassin de l'Estahuja et Sègre aval

<b>Intitulé de l'action</b>	Réflexion à une structure collective pour le bassin de l'Estahuja et Sègre aval
<b>Code</b>	SEG-3.3
<b>Maître d'ouvrage</b>	Chambre d'agriculture
<b>Mode de réalisation</b>	Régie
<b>Coûts estimatifs d'investissement (HT)</b>	
<b>Acteurs/Partenaires</b>	Chambre d'agriculture, Comité Rivière du Sègre, gestionnaires de canaux
<b>Etude de référence ou associée</b>	Etude sur la structuration des irrigants en Cerdagne 2012
<b>Financeurs potentiels</b>	
<b>Indicateurs livrables</b>	Comptes-rendus des réunions de concertation
<b>Economies d'eau réalisables</b>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2020 = Approche des préleveurs individuels + Mise en perspective des enquêtes terrain et de l'étude CA66

	2021 = Décision de réalisation de structure ou non
--	--

#### 4.4 Mesures de gestion

##### 4.4.1 Action SEG-4.1 : Mise en place d'un protocole de gestion sur l'Err aval

<b>Intitulé de l'action</b>	Mise en place d'un protocole de gestion sur l'Err aval
<b>Code</b>	SEG-4.1
<b>Maître d'ouvrage</b>	Comité Rivière du Sègre
<b>Mode de réalisation</b>	Régie
<b>Coûts estimatifs d'investissement (HT)</b>	
<b>Acteurs/Partenaires</b>	Comité Rivière du Sègre, gestionnaires de canaux, Chambre d'agriculture, AAPPMA
<b>Etude de référence ou associée</b>	EVP 2012, étude ABR 2019
<b>Financeurs potentiels</b>	
<b>Indicateurs livrables</b>	Protocole de gestion
<b>Economies d'eau réalisables</b>	15 l/s
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2019 : Formation d'un groupe de travail, actualisation du schéma hydraulique et campagnes de jaugeage 2020 : Identification des leviers et freins pour la mise en place d'un protocole et évaluation de son impact sur la ressource 2021 : Essai du protocole de gestion

##### 4.4.2 Action SEG-4.2 : Mise en place d'un protocole de gestion sur le Sègre amont

<b>Intitulé de l'action</b>	Mise en place d'un protocole de gestion sur le Sègre amont
<b>Code</b>	SEG-4.2
<b>Maître d'ouvrage</b>	Comité Rivière du Sègre
<b>Mode de réalisation</b>	Régie
<b>Coûts estimatifs d'investissement (HT)</b>	
<b>Acteurs/Partenaires</b>	Comité Rivière du Sègre, gestionnaires de canaux, Chambre d'agriculture, AAPPMA
<b>Etude de référence ou associée</b>	EVP 2012, étude ABR 2019
<b>Financeurs potentiels</b>	
<b>Indicateurs livrables</b>	Protocole de gestion
<b>Economies d'eau réalisables</b>	30 l/s
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2019 : Formation d'un groupe de travail, actualisation du schéma hydraulique et campagnes de jaugeage 2020 : Identification des leviers et freins pour la mise en place d'un protocole et évaluation de son impact sur la ressource 2021 : Essai du protocole de gestion

#### 4.5 Actions d'économies d'eau

##### 4.5.1 Action SEG-5.1 : Installation d'ouvrages de régulation des prises d'eau – Err aval et Sègre amont

<b>Intitulé de l'action</b>	Installation d'ouvrages de régulation des prises d'eau Err aval et Sègre amont
<b>Code</b>	SEG-5.1
<b>Maître d'ouvrage</b>	Gestionnaires des prises d'eau
<b>Mode de réalisation</b>	Externalisation
<b>Coûts estimatifs d'investissement (HT)</b>	5 000 € par prise d'eau
<b>Acteurs/Partenaires</b>	Gestionnaires des prises d'eau, Comité Rivière du Sègre, Chambre d'agriculture
<b>Etude de référence ou associée</b>	
<b>Financeurs potentiels</b>	AERMC, CR Occitanie, CD66
<b>Indicateurs livrables</b>	Etude de faisabilité des ouvrages à réaliser
<b>Economies d'eau réalisables</b>	15 l/s
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2019-20 : Travail d'animation réalisé en parallèle au protocole de gestion 2021 : Candidature à l'AAP 4.3.2

##### 4.5.2 Action SEG-5.2 : Travaux d'économies d'eau sur le canal d'Err

<b>Intitulé de l'action</b>	Travaux d'économies d'eau sur le canal d'Err
<b>Code</b>	SEG-5.2
<b>Maître d'ouvrage</b>	ASA du canal d'Err
<b>Mode de réalisation</b>	Externalisation
<b>Coûts estimatifs d'investissement (HT)</b>	50 000 €
<b>Acteurs/Partenaires</b>	ASA du canal d'Err, Comité Rivière du Sègre, Chambre d'agriculture
<b>Etude de référence ou associée</b>	Etude ABR canal d'Err 2012
<b>Financeurs potentiels</b>	AERMC, CR Occitanie, CD66
<b>Indicateurs livrables</b>	Attestation de réception des travaux
<b>Economies d'eau réalisables</b>	10 – 30 l/s
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2020 : Candidature à l'AAP 4.3.2 2021 : Réalisation des travaux

##### 4.5.3 Action SEG-5.3 : Travaux d'économies d'eau sur le canal de l'Espluga de Llo

<b>Intitulé de l'action</b>	Travaux d'économies d'eau sur le canal de l'Espluga de Llo
<b>Code</b>	SEG-5.3
<b>Maître d'ouvrage</b>	ASL du canal de l'Espluga de Llo

<b>Mode de réalisation</b>	Externalisation
<b>Coûts estimatifs d'investissement (HT)</b>	30 000 €
<b>Acteurs/Partenaires</b>	ASL du canal de l'Espluga de Llo, Comité Rivière du Sègre, Chambre d'agriculture
<b>Etude de référence ou associée</b>	
<b>Financeurs potentiels</b>	AERMC, CR Occitanie, CD66
<b>Indicateurs livrables</b>	Acceptation de la candidature AAP 4.3.2, attestation de réception des travaux
<b>Economies d'eau réalisables</b>	5 – 10 l/s
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2019-20 : Diagnostic canal 2021 : AAP 4.3.2

#### 4.5.4 Action SEG-5.4 : Optimisation des réseaux d'eau potable

<b>Intitulé de l'action</b>	Optimisation des réseaux d'eau potable
<b>Code</b>	SEG-5.4
<b>Maître d'ouvrage</b>	Régie du Sègre, Syndicat d'eau potable de Bourg-Madame
<b>Mode de réalisation</b>	Externalisation
<b>Coûts estimatifs d'investissement (HT)</b>	Chiffrage à réaliser
<b>Acteurs/Partenaires</b>	
<b>Etude de référence ou associée</b>	
<b>Financeurs potentiels</b>	AERMC, CR Occitanie, CD66
<b>Indicateurs livrables</b>	
<b>Economies d'eau réalisables</b>	1.5 l/s
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Réalisation de travaux d'économies d'eau sur les années 2019-2021

Les actions envisagées sont les suivantes :

<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Action</b>	<b>Localisation</b>	<b>Année de démarrage des travaux</b>
SIVOM Sègre	Travaux de double conduite d-e	Err	2019
SIVOM Sègre	Travaux de double conduite c-d	Err	2020
SIVOM Sègre	Réhabilitation chambre de vanne	Fontfrède	2020
SIVOM Sègre	Etanchéité réservoir	Saint Juan	2020
SIVOM Sègre	Réhabilitation réseau fuyard		2020
SIVOM Sègre	Travaux de double conduite b-c	Err	2021
SIVOM Sègre	Réhabilitation réseau fuyard		2021
Sainte-Léocadie	Renouvellement canalisation	Rue des peupliers	2020
Sainte-Léocadie	Renouvellement canalisation	Rue du Cadi	2021
Targasonne	Création réseau entre sources et réservoir	Targasonne	2019
Targasonne	Réhabilitation réseau	Centre vacances Route Andorre Targasonne	2020
Targasonne	Réhabilitation réservoir bas	Targasonne	2021

## 5. Calendrier prévisionnel

	2019						2020						2021						Action terminée										
	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O
SEG-1.1	Travail en régie Services de l'Etat																								OUI				
SEG-2.1	Récupération et exploitation des données DREAL et CHE												Note technique	OUI															
SEG-2.2	Jaugeages									Jaugeages									Jaugeages	Note	OUI								
SEG-2.3	Relevés limnimétriques												Note	OUI															
SEG-3.1	Groupe de travail			Structuration																					EN PARTIE				
SEG-3.2	Groupe de travail			Structuration																					EN PARTIE				
SEG-3.3	Groupe de travail																		Décision structuration	OUI									
SEG-4.1	Groupe de travail			Rédaction d'un protocole de gestion									Mise en place du protocole de gestion						OUI										
SEG-4.2	Groupe de travail			Rédaction d'un protocole de gestion									Mise en place du protocole de gestion						OUI										
SEG-5.1	Groupe de travail			Priorisation des ouvrages + avant-projets									AAP 4.3.2						EN PARTIE										
SEG-5.2	AAP 4.3.2			Travaux d'économies d'eau															OUI										
SEG-5.3	Diagnostic canal																		AAP 4.3.2						EN PARTIE				
SEG-5.4	Travail en régie et travaux par les Syndicats d'eau potable																								OUI				

La réalisation d'une grande majorité des actions prévues à l'échéance 2021 permettra l'évaluation du PGRE à cette date et des impacts des actions proposées sur la ressource en eau.

## 6. Débits Projetés 2021

Le sous-bassin Sègre-Err n'est pas en déséquilibre hydrique au vu du courrier de notification du préfet de 2014. Le Débit Projeté au point de référence S3 Sègre aval est donc égal au Débit Biologique notifié, soit 450 litres/seconde.

Pour autant, des actions d'économies d'eau, par travaux et/ou mesures de gestion, sont prévues sur ce bassin afin de conforter la bonne dynamique locale lorsqu'elle est présente, ou bien de l'encourager lorsqu'elle est naissante.

<b>QMNA5 influencé EVP en litres/seconde</b>	<b>455</b>
<b>Total d'économies d'eau en litres/seconde</b>	<b>15 à 100</b>
<b>Total d'économies d'eau en m3 à l'étiage (92 jours)</b>	<b>120 000 à 790 000</b>
<b>Pourcentage d'économies d'eau par rapport aux prélèvements estimés</b>	<b>4 à 40%</b>
<b>Débit Projeté 2021</b>	<b>450</b>





Le sous-bassin Sègre-Err compte très peu de prises d'eau structurées (environ 10%), l'objectif principal est donc de structurer les parties pouvant présenter les prélèvements les plus importants : Sègre amont et Err aval. Cette structuration s'appuie notamment sur le dynamisme de l'ASA du canal d'Err, en amont de l'Err.

Les données limnimétriques collectées et les mesures ponctuelles permettent de suivre le comportement du Sègre en amont et en aval de l'enclave de Livia et de mieux cerner les quantités d'eau rentrant dans l'enclave de Livia (en parallèle avec les relevés sur l'Angoust).

Des données plus fines permettent de travailler à des protocoles de gestion ne pénalisant pas les préleveurs amont par rapport aux débits transitant dans l'enclave de Livia.